

**SARCELLES**

66 rue Pierre Brossolette
95200 SARCELLES
01.34.19.66.67

notaconseils.sarcelles@paris.notaires.fr

**ERMONT**

33 rue de Stalingrad
95120 ERMONT
01.34.44.44.10

notaconseils.ermont@paris.notaires.fr

**ERAGNY**

166 rue de l'Ambassadeur
95610 ERAGNY
01.61.03.25.00

notaconseils.eragny@paris.notaires.fr

Succession

Dès le décès Quels documents dois-je fournir au Notaire ?

Concernant le défunt

- Trois originaux de l'acte de décès
- Ses actes de naissance et de mariage (s'il était de nationalité étrangère)
- L'original de son (ou ses) livret(s) de famille
- La copie de son contrat de mariage ou de son pacs (le cas échéant)
- La copie de l'acte de changement de régime matrimonial (le cas échéant)
- La copie du jugement de séparation de corps ou de divorce (le cas échéant)
- L'original de son testament (le cas échéant)
- La copie de la donation entre époux (le cas échéant)

Concernant chaque héritier et le conjoint survivant

- Leurs actes de naissance et de mariage (s'ils sont de nationalité étrangère)
- La copie de leur carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour
- La copie de leur contrat de mariage ou de leur pacs (le cas échéant)
- La copie de l'acte de changement de régime matrimonial (le cas échéant)

(Merci de nous remplir également le tableau joint)

Concernant le patrimoine du défunt et du conjoint survivant

Les comptes bancaires et placements

- La copie du dernier relevé de chaque compte bancaire et pour chaque banque
- Si les époux étaient mariés sous le régime de la communauté de biens: il s'agit des comptes du défunt, des comptes joints et des comptes du conjoint survivant.

L'assurance-vie

- La copie du ou des contrat(s) d'assurance-vie souscrit(s) par le défunt

Les biens immobiliers

- Le ou les titre(s) de propriété : il s'agit des actes d'acquisition, donation ou attestation de propriété après décès.
- Une estimation de la valeur du ou des bien(s) immobilier(s)
- Les nom et adresse du syndic de la copropriété
- Les nom et adresse du ou des locataire(s) si le bien immobilier est loué

Labellisations du groupe notaconseils



Droit de l'entreprise



Droit de la famille



Droit franco-allemand



Le véhicule automobile

- La carte grise
- La valeur argus

Les caisses de retraite

- Les nom et adresse des caisses de retraite
- A défaut, le dernier relevé de versement pour chaque caisse de retraite
- Le numéro de sécurité sociale du défunt

La maison de retraite

- Le nom et l'adresse de la maison de retraite où résidait le défunt

L'employeur

- La copie de la dernière fiche de paie du défunt

Sociétés (si le défunt et/ou le conjoint étaient associés dans une société)

- L'extrait k-bis de la société
- Les statuts à jour de la société
- Le nom et l'adresse de l'expert-comptable

Fonds de commerce ou artisanal ou libéral

- Le titre d'acquisition
- L'extrait k-bis ou l'inscription au répertoire des métiers
- Le nom et l'adresse de l'expert-comptable

Les autres biens

- La copie des donations consenties par le défunt
- La copie des donations dont le défunt a bénéficié
- La copie des donations dont le conjoint du défunt a bénéficié
- La copie des déclarations fiscales concernant les successions recueillies par le défunt ou son conjoint

Concernant les dettes du défunt et du conjoint survivant

Les impôts

- La copie du dernier avis d'imposition concernant : l'impôt sur le revenu, la taxe foncière, la taxe d'habitation, l'ISF

Les prêts (en cours au moment du décès)

- La copie de l'offre de prêt

- Le nom et l'adresse de l'établissement prêteur
- Le numéro du prêt

Les factures (non réglées au jour du décès)

- La copie desdites factures

Chèque ou virement d'acompte de 300,00 Euros ou de 450,00 € si donation entre époux

SUCCESSION			
Date d'ouverture :	Défunt :	Date du décès :	

<u>HERITIERS</u>	1	2	3	4	5
Nom et prénoms					
Date et lieu de naissance					
Profession					
Adresse					
Téléphone (portable et fixe)					
Mail					
Date et lieu de mariage					
Nom de conjoint					